ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

INTERNEMENT

Par Oktay Postée le 09/07/2021 11:47

> Bonjour,je voudrais faire interner ma belle sœur pour alcoolisme sévère .comment m'y prendre sachant qu'elle refuse d'aller consulter un médecin !elle ne vas plus au travail et envoi des messages d'adieu!!!merci de vos réponses

---

Mise en ligne le 09/07/2021

Bonjour,

Nous entendons bien votre inquiétude et votre souhait de venir en aide à votre belle-soeur qui semble en grande détresse.

L'hospitalisation sans consentement est possible uniquement pour des soins en psychiatrie. Dans ce cas, il faut faire appel aux pompiers qui peuvent se déplacer à son domicile. Ils évaluent la situation et peuvent proposer une hospitalisation "de force" une fois sur place.

Ses messages évoquant un risque suicidaire pourraient justifier une telle demande.

En revanche, il n'existe pas d'hospitalisation possible en addictologie, pour la soigner de l'alcool, tant qu'elle le refuse. Nous comprenons à quel point cela peut être frustrant à vivre en tant qu'entourage proche.

Si vous souhaitez nous donner plus d'informations sur la situation afin que nous puissions vous aider au mieux, vous soutenir et éventuellement vous proposer d'autres pistes d'action, vous pouvez nous contacter tous les jours par téléphone et par tchat. Le numéro (0 980 980 930) est joignable de 08h à 02h et le tchat est accessible de 08h à 00h sur notre site internet. C'est gratuit et anonyme.

Bon courage à vous,